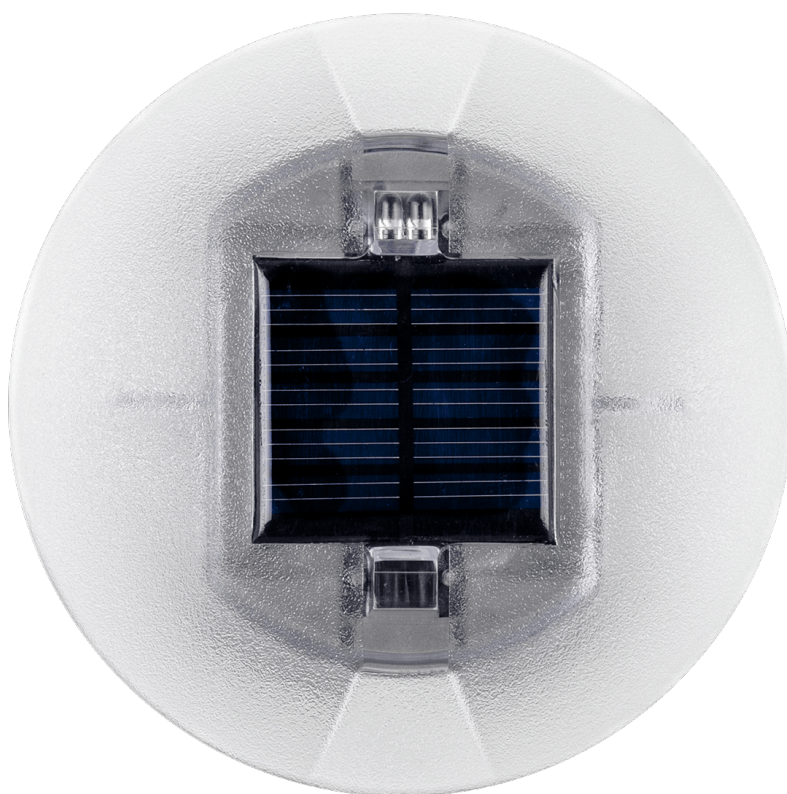
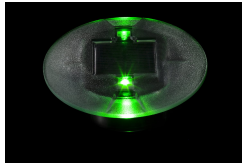
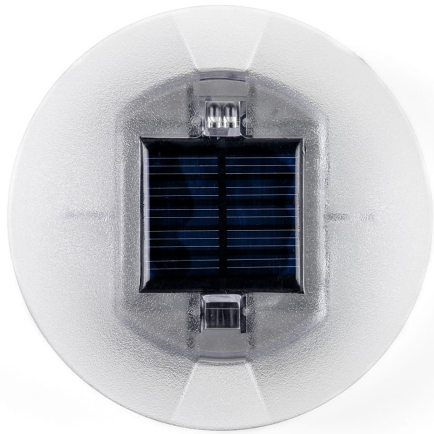


ECO-40

SOLAIRE - Plot solaire encastré





Plot solaire LED pour balisage encastré

Le plot ECO-40 est un plot solaire LED particulièrement adapté aux environnements corrosifs type ponton, passerelle ou chemins en bord de mer.

Solution de balisage à consommation énergétique nulle, il sert à baliser les pistes cyclables, chemins piétonniers, places publiques, montées d'escaliers, bordures de piscines, etc.

Applications

Ponton / Passerelle, Piste cyclable, Chemin piétonnier

Résistance



Standards



20 Joules

Couleurs LED



Balisage

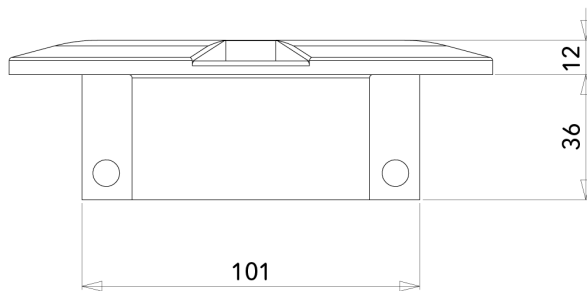
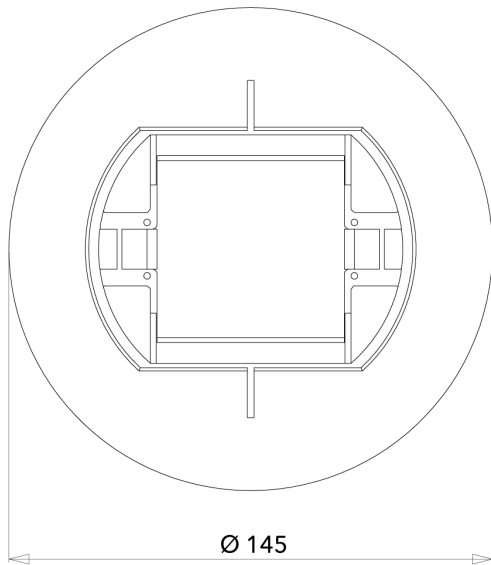
2 LED, 4 LED, Fixe, Clignotant, Rasant

Recyclage



Certifications





Unité : mm - Tolérance +/- 0.5mm. © Eco-Innov - Tous droits réservés.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Dimensions et poids

Diamètre : 145 mm.

Hauteur : 48 mm.

Poids : environ 470 g.

Saillie hors chaussée : 3 mm aux extrémités (12 mm au centre).

Matériaux

Polycarbonate.

Recyclage pris en charge par ECOSYSTEM.

Stockage de l'énergie

Condensateur pour une durée de vie moyenne supérieure à 10 ans.

Températures d'utilisation

-30°C à +85°C.

Indices de protection

IP 68 (étanchéité) / IK 10 (résistance à l'impact).

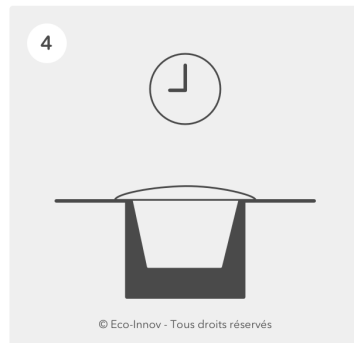
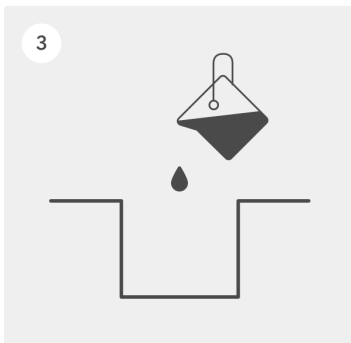
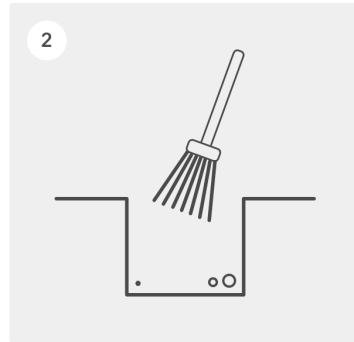
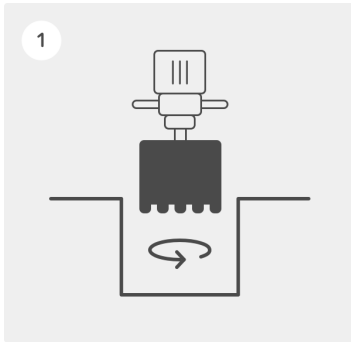
Ne convient pas au balisage sur chaussée circulée par des véhicules.

CARACTÉRISTIQUES LUMINEUSES

Balisage uni ou bidirectionnel, fixe ou clignotant 2.5Hz (2.5 flashes par seconde) $\pm 10\%$.

1 ou 2 LED en mode unidirectionnel / 1 LED par côté en mode bidirectionnel (LED : Diamètre 5 mm - Angle 15°).

Possibilité d'associer sur un même plot certains coloris de LED.



1 - Après avoir repéré l'emplacement des plots, faire un carottage circulaire de minimum 110 mm de diamètre et de 45 mm de profondeur.

2 - Brosser et nettoyer soigneusement le trou afin d'enlever toutes les poussières et traces d'humidité qui réduiraient l'efficacité de la colle.

3 - Appliquer une fine couche de *Sikaprimaire 209 N* sous toute la surface inférieure et sur les côtés du plot solaire (parties qui seront en contact avec la colle). Laisser un temps de séchage de 10 min. environ (température supérieure à 15°C).

4 - Verser la colle au 1/3 du trou environ (selon les dimensions du carottage réalisé). Attention de ne pas utiliser de ciment ou d'autres mortiers alcalins, mais des colles à base silicone ou polymère apportant une élasticité importante contre la dilatation ou les vibrations par exemple. Nous recommandons l'utilisation de la colle-mastic *Sikaflex 521 UV*.

5 - Insérer le plot ECO-40 dans la colle en exerçant une pression manuelle pour le positionner au niveau du sol. Nettoyer immédiatement les résidus de colle à l'aide d'un chiffon propre et sec. Laisser durcir la colle (se référer au mode d'emploi de la colle pour respecter le temps de prise nécessaire).

Remarque : tout le long de ces opérations, veiller à garder propre et à protéger le module solaire.

Le non respect de ces consignes est susceptible de suspendre l'application de la garantie.

Durée de vie et garantie

BATTERIE

a. Condensateur : durée de vie moyenne supérieure à 10 ans. Garantie 2 ans*

b. Accumulateur Ni-Mh : durée de vie moyenne supérieure à 5 ans. Garantie 2 ans*

* La garantie s'applique en cas d'arrêt définitif du système lumineux autonome dans le cadre d'une utilisation normale et d'une installation conforme à nos recommandations. Elle consiste à remplacer l'élément défaillant par un article identique ou équivalent, sous condition de retour chez ECO-INNOV pour analyse. Les frais d'intervention sur site ne sont pas inclus. Les dégâts mécaniques ne sont pas couverts.

Il est recommandé d'installer nos équipements solaires sur des sites bénéficiant d'une bonne exposition lumineuse pour un fonctionnement optimal.

Recyclage

ECO-INNOV est adhérent fondateur de la filière de recyclage dédiée aux DEEE* Pro et gérée par l'éco-organisme ECOSYSTEM. Nous finançons la reprise des matériels électroniques de sécurité, d'éclairage et de régulation usagés de nos clients afin de satisfaire à nos obligations légales et de permettre à nos clients de remplir les leurs.

L'identifiant unique FR006801_05MBCK attestant de l'enregistrement au registre des producteurs de la filière EEE, en application de l'article L.541-10-13 du Code de l'Environnement a été attribué par l'ADEME à la société ECO-INNOV (SIRET 451 859 409 00026). Cet identifiant atteste de sa conformité au regard de son obligation d'enregistrement au registre des producteurs d'Equipements Electriques et Electroniques et de la réalisation de ses déclarations de mises sur le marché auprès d'Ecosystem.

ECO-INNOV est ainsi l'un des premiers producteurs à offrir à ses clients une solution simple et gratuite de collecte pour leurs DEEE Pro, sans considération de date de mise sur le marché. La collecte s'effectue via un réseau de proximité constitué de déchèteries professionnelles et de certains grossistes.



www.ecosystem.eco



Allée piétonne balisage LED solaire. Délimitation visuelle du chemin d'accès au cinéma dans les Côtes d'Armor (22). Plots solaires encastrés ECO-40 (balisage bidirectionnel 1 LED bleue fixe par côté).